

## FORMATION INITIALE VTC

### PROGRAMME

#### I – PREPARATION A L'EPREUVE THEORIQUE

**Durée : 105h00**

#### 1 - RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES : T3P

- Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues ;
- Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers ;
- Connaître les obligations générales relatives aux véhicules ;
- Connaître les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue ;
- Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels ;
- Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes ;
- Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré ;
- Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives ; savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule ;
- Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours ;
- Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite ;
- Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande ;
- Avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé ;
- Connaître les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur.
- Connaître les dispositions relatives aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière...
- Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge...) et connaître leur signalétique.
- Savoir établir les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle.



## 2-GESTION

- Connaître et savoir appliquer les principes de base de gestion et de comptabilité ;
- Connaître les obligations et documents comptables ;
- Connaître les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables ;
- Connaître les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité ;
- Connaître les principes de l'amortissement.
- Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, SARL, SASU, SCOP...) ;
- Connaître les modes d'exploitation (exploitation directe, location-gérance...).
- Connaître les différents régimes d'imposition et déclarations fiscales.
- Connaître les différentes formalités déclaratives.
- Connaître la composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat.
- Savoir définir les différents régimes sociaux (régime général, régime social des indépendants) ; comprendre les principes de cotisations et prestations par branche (maladie, vieillesse, chômage...).
- Savoir établir un devis pour la réalisation d'une prestation et établir la facturation ;
- Savoir calculer le coût de revient en formule simple (formule monôme et binôme) ;
- Savoir définir la notion de marge et l'utiliser pour calculer un prix de vente.

## 3 – SECURITE ROUTIERE

- Savoir appliquer les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées...) ;
- Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue ;
- Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement ;
- Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones dans les véhicules ;
- Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules ;
- Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter...) ;
- Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel ;
- Connaître les sanctions des infractions au code de la route ;
- Connaître la réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis) ;
- Savoir prendre en charge des passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens.

#### 4-FRANÇAIS & RELATION CLIENT

- Comprendre un texte simple ou des documents en lien, notamment, avec l'activité des transports.
- Accueillir la clientèle ;
- Comprendre les demandes des clients ;
- Interroger les clients sur leur confort ;
- Tenir une conversation neutre et courtoise avec les clients durant le transport ;
- Prendre congé des clients.

#### 5-ANGLAIS

- Comprendre et s'exprimer en anglais, au niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.
- Accueillir la clientèle ;
- Comprendre les demandes simples des clients ;
- Demander des renseignements simples concernant le confort de la clientèle ;
- Tenir une conversation très simple durant le transport ;
- Prendre congé des clients.

#### 6 - DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

- Connaître et comprendre les principes généraux du marketing (analyse de marché, ciblage de l'offre, compétitivité, détermination du prix...) ;
- Savoir valoriser les qualités de la prestation commerciale VTC ;
- Savoir fidéliser ses clients et prospecter pour en obtenir d'autres ;
- Savoir mener des actions de communication pour faire connaître son entreprise, notamment par internet et les moyens numériques ;
- Savoir développer un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle (hôtels, entreprises...)-

#### 7 - REGLEMENTATION NATIONALE SPECIFIQUE A L'ACTIVITE VTC

- Principaux textes applicables
- Conditions d'accès à la profession
- Sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation
- Agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives
- Organismes administratifs, consultatifs et professionnels en transport de personnes et leur rôle
- Les règles relatives à la capacité financière de l'exploitant et les démarches à effectuer auprès du ministère chargé des transports pour la justifier
- Prise en charges des personnes à mobilité réduite



- Les règles s'appliquant au co-voiturage entre particuliers et aux offres de transports privés

## II - PREPARATION A L'EPREUVE PRATIQUE

- **Conduite et Sécurité**  
Conduite en sécurité et respect du code de la route  
Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers  
Prise en charge et dépose des clients et leurs bagages
- **Relation client**  
Présentation générale et attitudes  
Accueil, comportement durant le parcours et prise en charge  
Vérification de l'état du véhicule avant et après la prestation
- **Construction du parcours et accompagnement touristique**  
Elaboration et suivi du parcours  
Délivrance d'informations touristiques et pratiques
- **Facturation et Paiement**  
Etablir le prix de la prestation, facturer et procéder à l'encaissement.

### LES PRE REQUIS :

Pour la formation	Pour obtenir votre carte professionnelle suite de l'obtention de l'examen
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir lire et écrire le Français</li> <li>- Etre titulaire d'un permis de conduire non probatoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir réussi votre examen de chauffeur de taxi (théorie &amp; pratique)</li> <li>- Etre en bonne condition physique et avoir obtenu votre attestation préfectorale à la conduite</li> <li>- Avoir un casier judiciaire vierge</li> <li>- Etre titulaire d'un permis de conduire non probatoire</li> </ul>
<b>Modalités d'évaluation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire préalable à la formation</li> <li>- Quizz réguliers et intermédiaires aux différents modules</li> <li>- Questionnaire de fin de formation</li> </ul>	